

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2020

Tous les conseillers sont présents à l'exception de Mme DELABARDE excusée. M. Florent CAMUS est nommé secrétaire de séance.

1. Le Procès Verbal du Conseil municipal du 16 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

2. Plan de coupe 2020

Le Conseil à l'unanimité dit que les produits du martelage de la parcelle n°23 (12,30 ha) sont destinés à la vente pour la totalité de la parcelle.

3. Approbation des statuts du Syndicat Mixte Ouvert AGEDI

Le Conseil à l'unanimité approuve la modification des statuts et le passage de syndicat mixte fermé en syndicat mixte ouvert du syndicat AGEDI.

4. Participation au repas de la commune

Le Conseil à l'unanimité rappelle que le repas est ouvert à tous et que le prix est fixé à 36 € pour cette année.

5. Ménage de la salle des fêtes

Le Conseil à l'unanimité décide de fixer un forfait de 80 € pour le ménage de la salle des fêtes, sur demande des locataires ou après vérification dans la semaine qui suit la location de l'état de propreté de la salle.

6. Participation citoyenne

Le Conseil à l'unanimité accepte la mise en place du dispositif de participation citoyenne avec la Gendarmerie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 45